

undefined - jeudi 10 février 2022

Vienne

## Vienne

# L'Agglo s'engage dans la lutte contre les frelons asiatiques

J.-L. C.



À Vienne, en 2021, les ruches installées sur le toit de l'office de tourisme de Vienne Condrieu Agglomération ont été attaquées par des frelons asiatiques et des pièges naturels ont été installés. Photo Le DL /J.-L. C.

**Non seulement ils s'en prennent aux abeilles et aux insectes pollinisateurs, mais les frelons asiatiques peuvent aussi être dangereux pour la santé. Et l'Agglo s'engage dans la lutte.**

Vienne Condrieu Agglomération s'attaque au frelon asiatique, insecte invasif qui commence à faire des ravages dans le territoire, notamment dans les communes de Vienne, Villette-de-Vienne, Condrieu et Saint-Cyr-sur-le-Rhône.

« Son implantation est telle que l'éradication n'est plus d'actualité et l'objectif est de contenir l'invasion à un niveau acceptable », indique d'emblée Isidore Polo, maire de Saint-Sorlin-de-Vienne et conseiller communautaire en charge de la biodiversité et des chartes forestières. Avant de préciser : « Il s'agit plutôt de prévenir les conséquences d'une présence durable des frelons asiatiques sur l'économie, la biodiversité et la santé. »

Isidore Polo a ainsi évoqué les dégâts sur les ruches des apiculteurs attaquées par les frelons asiatiques, la prédation à l'encontre des insectes pollinisateurs et l'implantation des nids à proximité des habitations. « Aucun cas mortel n'a été signalé dans le territoire de l'Agglo mais ces insectes peuvent également être très dangereux pour l'homme », a rappelé l'élu communautaire.

Pour lutter contre les frelons asiatiques, Vienne Condrieu Agglomération vient de signer deux conventions, l'une avec le Groupement de défense sanitaire (GDS) de l'Isère, l'autre avec celui du Rhône, l'Agglo comptant trente communes des deux départements.

Les groupements sont chargés de repérer et de détruire les nids de frelons asiatiques entre le printemps et l'automne, en liaison avec des sociétés privées agréées « qui respectent une charte de bonnes pratiques ».

Il y a urgence quand on sait qu'un seul nid peut abriter jusqu'à 300 futures fondatrices, chacune pouvant potentiellement construire à son tour un nouveau nid. D'où l'importance de les signaler pour ne pas qu'ils se multiplient dans le voisinage (lire ci-contre).

Quelque 36 nids ont été signalés en 2020 et l'Agglo estime à une soixantaine leur nombre actuel dans le territoire. Outre la signature des conventions avec les Groupements de défense sanitaire de l'Isère et du Rhône, Vienne Condrieu Agglomération s'engage financièrement à hauteur de 11 000 € pour l'année 2022. Le coût de destruction, à la charge des propriétaires des terrains où se trouvent les nids, est en effet relativement élevé, soit 200 € par nid.

« C'est une bonne nouvelle », s'enthousiasme Yannic Erard, le président de l'association des Apiculteurs Viennois. « On a une convention avec l'Agglo pour la gestion de trois ruches sur le toit de l'office de tourisme, à Vienne. On a été envahis en 2021 par les frelons asiatiques et on perd des colonies. C'est une bonne nouvelle pour la protection des abeilles en général et la biodiversité. »



*Présents généralement dans les arbres, à plus de dix mètres de haut, les frelons asiatiques peuvent s'installer n'importe où, comme sous un balcon, par exemple. Photo archives Le DL*

